

4 mois de prison ferme pour Damien T, mais les salauds qui menacent Mila sont libres et continuent...

écrit par Christine Tasin | 10 juin 2021



2 poids, 2 mesures

Comparution immédiate, quand le pauvre pékin agressé, dévalisé, menacé, volé, violé... doit attendre des années pour que justice soit rendue.

Comparution immédiate alors que le procès des harceleurs de Mila n'a toujours pas eu lieu. Alors qu'elle est plus que jamais insultée, menacée de mort...

Son compte Instagram a été piraté lundi et les menaces ont repris sur Twitter. « Je craque, je me demande ce que je fais encore là », se désespère-t-elle.

https://www.lepoint.fr/societe/mila-ils-me-harcelent-a-nouveau-j-en-peux-plus-c-est-monstrueux-07-06-2021-2429929_23.php

Qu'est-ce que c'est que cette police, cette justice, pas fichus de mettre au trou des gens violents capables de

passer à l'acte mais qui mettent en prison un Damien T, innocent comme l'enfant qui vient de naître et qui s'est contenté de rendre symboliquement à Macron les coups que ce dernier, jour après jour, inflige aux Français ?

Ce n'est pas un tueur, juste un patriote qui n'en peut plus... Pas dangereux pour deux sous, il a pété un câble...

Il a « *agi d'instinct et sans réfléchir pour exprimer son mécontentement* ». « *Emmanuel Macron représente la déchéance de notre pays* ». Il précise : « *Cette claque n'aurait pas eu lieu s'il ne s'était pas dirigé vers moi avec une démarche électorale. Ça m'a déplu* ».

« *Montjoie, Saint-Denis!* » « *Ça fait référence au cri de ralliement des chevaliers, c'est un slogan patriote* ». « *La chevalerie est une voie. Je doute que si j'avais convoqué Emmanuel Macron à un duel à l'épée au lever du soleil, il aurait répondu* ».

« *À bas la macronie* », « *cela la politique nationale d'Emmanuel Macron* ».

Il avait aussi envisagé de lancer un oeuf sur Macron... Rien de grave, rien de dangereux, il n'y a pas mort d'homme.

.

Mais la justice macronienne est impitoyable avec les petits, avec ceux qui se prétendent « patriotes » et très laxistes avec les « autres », avec les « harceleurs de Mila » et de tant d'autres.

Alors elle tape dur : **4 mois de prison ferme avec mandat de dépôt !!** Quand on sait que les peines de prison inférieures à 1 an, voire à 2 ans ne sont jamais effectuées, quand on sait que les pires salopards sont libérés de prison pour cause de prison surpeuplée, pour cause de covid etc.

4 mois fermes, donc, plus 14 mois avec sursis, **plus**

interdiction de détenir des armes pendant 5 ans ! Quel rapport ? Il n'a pas utilisé d'arme !!!!

Et ces ordures font de lui un paria ou presque : interdiction de droits civiques pendant 3 ans. Quel rapport ? Parce qu'il a été poussé à gifler l'auteur de l'horreur vécue par les Français il n'a plus le droit de voter ! On devrait au contraire lui donner la légion d'honneur !

Mais ce n'est pas fini : interdiction à vie de travailler dans la fonction publique ! C'est une partie de son avenir possible (il n'a que 28 ans !) qui est bouché, délibérément. Quel rapport ? A l'heure où des musulmans qui se révèlent parfois dangereux sont engagés dans la police ou dans les centrales nucléaires, eux ?

Enfin, le summum de la saloperie : *Pendant deux ans, il aura aussi une obligation de travailler ou de suivre une formation et de recevoir des soins psychologiques.* Obligation de travailler, certes, à 28 ans ça n'a rien d'absurde, mais quel rapport avec la gifle ?

Par contre l'obliger à consulter un psy parce qu'il a giflé l'incompétent, le dangereux Macron qui nous amène dans le trou, ça c'est encore plus monstrueux que le reste ! Etre patriote, manifester son opposition et son dégoût de Macron ainsi assimilé à une maladie psychologique nécessitant soins et surtout rééducation. Ils vont l'endormir à coups de Prozac ou le lobotomiser comme dans *Vol au-dessus d'un Nid de coucous* ?

Ils me font gerber, ils me donnent envie de donner des claques...